

Questions orales

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, pour répondre d'abord à la dernière question, à l'heure actuelle, nous n'avons pas l'intention d'autoriser l'usage du dieldron. Nos agents sont continuellement en réunion avec certaines des personnes intéressées de l'Ouest canadien et j'espère pouvoir les rencontrer moi-même. Nous prenons les dispositions pour avoir tous les autres produits chimiques que nous croyons possible d'utiliser sans effet néfaste pour les animaux ou les humains et sans effets sur le produit final. Nous faisons tout notre possible pour nous en assurer, mais reste à savoir quelle sera l'ampleur du fléau cette année.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES**LES REVENDICATIONS DE CERTAINES BANDES INDIENNES
QUANT AU PARTAGE DES RECETTES DE LA TAXE SUR
L'EXPORTATION DU PÉTROLE**

M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Est-il au courant des demandes présentées à son ministère par des bandes indiennes qui produisent du pétrole au sujet de la taxe d'exportation? Son ministère a-t-il pris une décision au sujet du remboursement de cette taxe d'exportation?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, nous avons bien reçu des demandes de ce genre et nous en discuterons avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et avec le ministère des Finances.

Une voix: Et les Indiens?

* * *

● (1140)

L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE**LA COMPRESSION DES DÉPENSES—LES MINISTÈRES TOUCHÉS
ET LE PROGRAMME DE REDISTRIBUTION DES REVENUS**

M. Alex Patterson (Fraser Valley-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre et elle est fondée sur sa réponse à la question du chef de l'opposition officielle sur les directives en matière de dépenses. Puis-je demander au premier ministre si ces directives ont été communiquées aux ministères dont les budgets ne comportent pas de programmes de redistribution des revenus afin de s'assurer que la diminution de leur budget permettra d'augmenter les budgets qui en comportent?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Pas nécessairement, monsieur l'Orateur. Certains ministères n'ont pas de programme de redistribution. Ainsi, le ministère des Affaires extérieures qui a une responsabilité budgétaire générale pour l'ACDI est un de ceux dont on ne diminuera pas le budget d'aide à l'étranger. Il existe de nombreux exemples de ministères auxquels nous n'appliquons pas nécessairement ce genre de directive. Nous examinons chaque cas particulier.

[M. Neil (Moose Jaw)]

**L'ÉCART ENTRE LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET LE
BUDGET DES DÉPENSES**

M. Alex Patterson (Fraser Valley-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au président du Conseil du Trésor. Le ministre peut-il expliquer la grosse différence qui existe entre les prévisions budgétaires et le budget des dépenses réelles qui a été présenté, donnant, je pense, une hausse possible de 50 p. 100?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, je ne vois pas très bien ce que le député veut dire lorsqu'il dit que les prévisions ne correspondent pas au budget des dépenses. Le budget des dépenses est un programme basé sur des prévisions. Si les prévisions ne sont pas justes, il n'est pas juste non plus.

M. l'Orateur: Le député est autorisé à poser une autre question supplémentaire, après quoi la présidence donnera la parole au représentant de Saint-Hyacinthe.

M. Patterson: Monsieur l'Orateur, je peux dire que dans le budget des dépenses qui a été déposé, on trouve une note en bas de page indiquant que ce sont les montants prévus au 31 décembre 1973. Puis, dans les crédits proprement dits, il y a un résumé disant qu'ils dépassent effectivement de 50 p. 100 les prévisions. Je voulais savoir pourquoi les dépenses mêmes ou les crédits dépassent autant les prévisions établies en décembre.

M. Drury: Monsieur l'Orateur, je comprends maintenant. Je pense que si le député veut bien comparer les prévisions présentées dans le budget principal et les dépenses totales de l'année financière en cours, qui se fondent sur les prévisions de décembre, parce que c'est à ce moment-là que le budget est imprimé, il constatera qu'elles correspondent à peu près aux chiffres du budget principal, plus tous les crédits supplémentaires, à l'exception cependant d'un poste important, soit les versements proposés à l'égard de la compensation pour le blocage du prix du pétrole. Il n'était pas du tout compris dans les prévisions de décembre.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE**L'AUGMENTATION DU PRIX DE L'AMIANTE PAR LA CANADIAN
JOHNS-MANVILLE—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE
GOUVERNEMENT**

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce.

Pourrait-il aviser la Chambre des mesures qu'il entend prendre à la suite de l'annonce faite par la société Canadian Johns-Manville Co. Ltd., d'Asbestos, région que le premier ministre a fort bien connue, annonce faite aux fins d'augmenter le coût de ses produits de 10 p. 100 à compter du 1^{er} avril prochain, cette hausse s'ajoutant à une augmentation de 8 à 16 p. 100 en vigueur depuis le 1^{er} janvier dernier, entraînant les conséquences sur l'économie canadienne qu'on imagine bien?